



Dossier # : 1183711011

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources humaines
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Conformément au règlement de délégation de pouvoirs AO-3, entériner la création et le comblement temporaire d'un poste d'ingénieur - chargé de projet (451020) à la direction des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens - dépense provenant du programme triennal d'immobilisations

Il est recommandé:

D'entériner la création et le comblement temporaire d'un poste d'ingénieur - chargé de projet à la direction des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens;

D'imputer la dépense au PTI conformément aux modalités inscrites au sommaire décisionnel.

Signé par Marie-France PAQUET **Le** 2018-06-20 14:00

Signataire :

Marie-France PAQUET

Directrice d'arrondissement par intérim
Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les
citoyens

IDENTIFICATION

Dossier # :1183711011

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources humaines
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Conformément au règlement de délégation de pouvoirs AO-3, entériner la création et le comblement temporaire d'un poste d'ingénieur - chargé de projet (451020) à la direction des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens - dépense provenant du programme triennal d'immobilisations

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement d'Outremont a plusieurs bâtiments et chalets qui ont un indice vétusté élevé. Le plan du sport et du plain air urbains 2018 évalue l'indice de vétusté de nos chalets de parcs à 95,8% soit l'indice le plus élevé des arrondissements de Montréal.

La direction d'arrondissement souhaite remédier à cette situation en utilisant les sommes disponibles dans les PTI, actuel et précédents, et en investissant dans la rénovation et l'entretien de nos bâtiments et chalets de parcs et en revoyant l'aménagement de nos parcs.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Aucune.

DESCRIPTION

L'arrondissement souhaite procéder à la création et au comblement temporaire d'un poste d'ingénieur -chargé de projet pour prendre en charge la réalisations de projets variés touchant les bâtiments de l'arrondissement et l'aménagement des parcs. L'ingénieur chargé de projet travaillera en étroite collaboration avec les gestionnaires et professionnels des autres directions.

La conformité et la mise aux normes de nos bâtiments, tout comme le réaménagement de nos parcs, sont conformes et en lien avec le plan stratégique développé par les élus.

JUSTIFICATION

Les principales responsabilités de l'ingénieur chargé de projet seront :

- Assurer la conception et la réalisation des projets de réfection et de réaménagement de bâtiments municipaux, chalets de parc et aménagement de parcs;
- Assurer la gestion contractuelle, incluant le processus d'appel d'offres et le suivi budgétaire des projets;
- Préparer des documents d'orientation et de présentation relatifs aux différentes composantes des projets structurants;
- Assurer des expertises techniques, analyser les conséquences et les impacts reliés aux divers projets;
- Solutionner les problématiques dans le cadre des projets;
- Élaborer des sommaires et dossiers décisionnels à soumettre aux instances quant à la mise en œuvre de projets et en assurer le suivi;
- Valider et approuver les plans, les devis et les documents de chantier;
- Encadrer le travail des professionnels et techniciens attirés à ses projets, incluant ceux des firmes professionnelles externes retenus dans le cadre de vos projets;
- Veiller à la gestion, à la surveillance, au suivi et au contrôle de la qualité et des coûts des travaux effectués sur les chantiers, incluant la négociation des demandes de changement touchant aux plans et devis, du budget octroyé et des politiques et encadrements en vigueur;
- Développer et veiller à la mise à jour des rapports, tableaux de bord et outils de suivi relatifs à l'encadrement et à la gestion des projets en utilisant divers outils à cet effet (suivi des échéanciers, analyse de risques, suivi budgétaire, suivi des consultants, processus de reddition de comptes, etc.).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Poste temporaire d'une durée de trois (3) ans.

Le salaire annuel et les charges qui y sont afférents seront financés à même le PTI. Le poste appartient au groupe de traitement 2 des professionnels scientifiques (minimum 60 834 \$ - maximum 98 725 \$).

Ce poste sera financé à même les budgets du PTI.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Création poste temporaire: séance 21 juin 2018

Affichage du poste temporaire: semaine 25 juin

Date d'entrée en fonction: 6 août 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs de la Ville.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens
(Jonathan ST-LOUIS)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Kim AUDET, Service des ressources humaines

Lecture :

Kim AUDET, 30 mai 2018

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie DESJARDINS
Chef de Division - ressources humaines et
relations avec les citoyens

Tél : 514-495-6202
Télécop. : 514-495-6288

ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-05-21

Marie-France PAQUET
Directrice d'arrondissement par intérim

Tél : 514 495-6233
Télécop. : 514 495-6290